



## Thons rouges

### Une pêche artisanale plus soucieuse des ressources exploitables

Les Amis de la Terre de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône comprennent et appuient une plus juste répartition des quotas de pêche du thon rouge en Méditerranée française telle que la revendique le Syndicat professionnel des pêcheurs petits métiers du Languedoc-Roussillon (SPMLR). Les Amis de la Terre souhaitent néanmoins attirer l'attention des secteurs professionnels concernés sur la fragilisation des stocks due, non seulement à la pêche semi-industrielle intensive, mais aussi aux graves pollutions marines passées et présentes sur les côtes méditerranéennes françaises.

Concernant la répartition des quotas de pêche du thon rouge en cours de négociation entre l'Etat et le Comité national des pêches maritimes (CNPM), Les Amis de la Terre de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône estiment qu'elle doit permettre de renforcer les activités de pêches artisanales, plus respectueuses des ressources halieutiques exploitables que les méthodes de pêche semi-industrielles. Les Amis de la Terre réaffirment que les activités actuelles de pêche des grands thoniers-senneurs ont conduit dans le passé à de forts dépassements de quotas et à de nombreuses pratiques illégales. Les activités actuelles de ce type de navire de pêche ne sont ni soutenables ni durables, car les captures s'effectuent sur les zones de reproduction du thon rouge (15 mai à 15 juin). La majeure partie des thons est capturée et vendue à des mareyeurs étrangers, qui les engraisserent dans divers pays pour les vendre ensuite sur le marché international, en très grande majorité au Japon.

Les Amis de la Terre soulignent que les pêcheurs « petits métiers » et les palangriers pratiquent actuellement une pêche artisanale soutenable, destinée à approvisionner en poissons frais les marchés locaux, régionaux et nationaux. De ce fait, nous appuyons une plus juste répartition des quotas de pêche du thon rouge afin que la part de la ressource exploitable de façon soutenable allouée à la pêche artisanale française passe de 15% pour 77 bateaux à 30%, pour généraliser le plus rapidement possible des pratiques de pêche durables. En 2012, 85 % des quotas de thons rouges de Méditerranée française ont été attribués exclusivement à 9 thoniers-senneurs.

La pêche intensive n'est pas la seule menace qui pèse sur les ressources halieutiques en Méditerranée française. Les Amis de la Terre de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône souhaitent alerter les secteurs professionnels concernés sur les risques induits par le déversement de millions de tonnes de boues

rouges en plein cœur du Parc national des Calanques, près de Marseille. Ces boues sont issues de l'exploitation de la bauxite pour la fabrication d'alumine à Gardanne, et sont déversées inconsidérément depuis plus de 40 ans, successivement par Pechiney, Rio-Tinto Alcan et le fonds d'investissement américain HIG.

Les Amis de la Terre Hérault et des Bouches du Rhône demandent que des études sur l'impact sanitaire des pollutions marines dans le Golfe du Lion et le delta du Rhône soient poursuivies et intensifiées, notamment par Ifremer.

Montpellier, 2 octobre 2012

CONTACTS

Languedoc-Roussillon : [alain.zolty@wanadoo.fr](mailto:alain.zolty@wanadoo.fr)